

Plan de Prévention du
 Risque Inondation

**PPRI du bassin versant de
 la Lawe**

Commune : Diéval 2/2

Zonage réglementaire

Maître d'œuvre

 Vu pour être annexé à mon arrêté d'approbation du
29 MARS 2021
 Le Préfet,
Louis LE FRANC
 Direction Départementale
 des territoires et de la mer

Echelle: 1/5000

Grille du zonage réglementaire

Aléa	Enjeux	
	Espaces Non Urbanisés (ENU)	Espaces Urbanisés (EU)
Conditions extrêmes	Vert foncé	Rouge
Forte accumulation et Fort écoulement	Vert foncé	Rouge
Accumulation moyenne et Écoulement	Vert clair	Bleu
Faible accumulation	Vert clair	Bleu
Tous les parties du bassin versant situées en dehors des zones ci-dessus	Blanc	

-  Zone d'Activités Economiques (ZAE)
 -  Bande de précaution
 -  Bande de précaution avec hauteurs d'eau supérieures à 2.50 m
- Éléments généraux
-  Mairie
 -  Lieu de culte
 -  Cours d'eau busés
 -  Cours d'eau principaux
 -  Bâtiment
 -  Limite parcellaire
 -  Limite communale
 -  Limite de bassin versant



ZONAGE_LAWE_V04.shp

